

BULLETIN MUNICIPAL

N° 02-2024



« Avril fait la fleur Mai en a l'honneur »

Séance du Conseil Municipal du 6 avril 2024

Absents : Mrs REGNIER et ROY

Procuration : Monsieur REGNIER à Monsieur GORRIS

Secrétaire de séance : Mme THIEBAUD

ORDRE DU JOUR

Vote des taxes directes locales 2024 :

Le conseil décide de ne pas augmenter les taxes.

Taxe foncière bâti	30,61 %
Taxe foncière non bâti	11,00 %
Taxe habitation	9.05 %

Approbation du compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal de La Bretenièrre :

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et justifiées, après en avoir délibéré :

APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation du compte administratif 2023

Fonctionnement :

Dépenses 2023 : 112 881.24 €

Recettes 2023 : 127 320.01 €

Report excédent 2022 : 363 788.93€

Résultat 2023 : 378 227.70 (Excédent de fonctionnement)

Investissement :

Dépenses 2023 : 101 956.76€

Recettes 2023 : 80 372.42 €

Report déficit 2022 : 27 022.08€

Résultat 2023 : -48 606.42 € (Déficit d'investissement)

Affectation du résultat budgétaire 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Report en section de fonctionnement	:	329 621,28 €
Affectation en réserve d'investissement	:	48 606,42 €

Vote du budget primitif 2024

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	218 166.42 €	218 166.42 €
FONCTIONNEMENT	312 853.00 €	472 059.28 €

QUESTIONS DIVERSES :

Rappel sur les nuisances sonores (Préfecture du Jura arrêté n°2012073-0008)

<https://www.jura.gouv.fr/contenu/telechargement/6480/47824/file/AP%20bruit%20voisinage.pdf>

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermique ou électrique sont autorisés : tous les jours de semaine (du lundi au samedi) : de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 20H00. Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00.



Entretien espaces verts communaux

Vu des différents devis présentés pour l'entretien des espaces verts communaux, l'entreprise Agathe Paysage a été retenue.



Abattage arbres entrée du village

L'abattage des arbres à l'entrée du village, près de la statue sera effectué par l'entreprise Régis Motta



Élections Européennes 2024

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.

Pour vérifier votre situation électorale française, rendez-vous sur le portail service-public.fr.



La cérémonie commémorative du **08 mai 1945** se déroulera sur la commune de Our.

Rendez-vous à **9h30** aux monuments aux morts sur la commune de Our.

Tous les habitants de La Bretenière sont conviés à la cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur.



RAPPEL : La bibliothèque de la Mairie est ouverte **tous les mardis de 15h à 17h30 plus un samedi matin par mois**.

Nous vous accueillerons Adultes, Adolescents et enfants de La Bretenière et de ses environs.

Le prêt de livre est Gratuit.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Retrouver toutes les informations ILLIWAPS en téléchargeant l'application ou en mairie :

- France Services
- Actions de préventions: ADMR
- Conclusions et avis du PLUI
- Inscriptions scolaire rentrée 2024

Groupe ROY  **27 AVRIL**

PORTES OUVERTES

Découvrez l'univers du bois

- La Buche Jurassienne
- PIQUEBOIS
- STR Transports ROY
- FCBE Franche-Comté Bois Energie

PROMO PELLETS & BOIS DE CHAUFFAGE

9H00 - 17H00
21 rue henri paul
à RANCHOT

JEU CONCOURS
1 Palette de Pellets
à GAGNER



Le groupe Roy vous invite à leurs portes ouvertes ce samedi 27 Avril 2024. Animations, démonstrations des engins (broyeur, Grumiers, fabrication de piquets) seront pratiquées tout au long de la journée avec prix attractif sur les palettes de bois et pellets.

Rendez-vous à 9h30 devant la mairie de La Bretenière pour toutes les personnes intéressées pour covoiturier et se rendre sur le site à Ranchot.